

# Lettre ouverte des Femmes Syriennes pour la démocratie adressée à Ignazio Cassis

samedi 18 février 2023, par [Femmes Syriennes pour la démocratie](#) (Date de rédaction antérieure : 2 février 2023).

**Concerne : Action humanitaire de la Suisse en faveur du peuple syrien au sein du Conseil de Sécurité. La vérité sur l'attaque chimique de 2018 à Douma.**

Monsieur le Conseiller fédéral, chef du DFAE,

Nous vous demandons d'œuvrer pour que la question de l'aide humanitaire et des passages d'acheminement vers la Syrie soient confiés à l'Assemblée Générale de l'ONU, loin du Conseil de Sécurité et de ses droits de veto pour donner à l'Assemblée Générale les moyens indispensables pour acheminer l'aide humanitaire.

Nous avons suivi avec beaucoup d'intérêt le début des actions de la Suisse en tant que membre élu au sein du Conseil de Sécurité des Nations Unies. Comme vous pouvez l'imaginer, les Syrien.nes concerné.es par le sort des quatre millions de personnes piégées dans le nord-ouest du pays attendaient avec anxiété l'issue de la prolongation de la résolution relative à l'acheminement transfrontalier de l'aide humanitaire via le seul passage encore ouvert de Bab el-Haoua. Nous avons donc été soulagé.es d'apprendre que la résolution 2672 a été votée à l'unanimité le 9 janvier 2023. Toutefois, comment attendre avec sérénité le prochain vote de juillet 2023 ? Nous craignons en effet que le dernier des quatre passages [1], octroyés en 2014, ne soit à son tour fermé et que les quatre millions de personnes piégées dans la région d'Idlib ne soient abandonné.es comme l'ont été les déplacé.es du camp Rukban [2], dans le sud du pays, suite à la fermeture du passage Ramtha en janvier 2020, sous la pression de la Russie.

Est-il normal que la survie de ces quatre millions de personnes, dont la moitié sont des enfants, ne dépende que des décisions des membres les plus puissants du Conseil de Sécurité qui possèdent un droit de veto sur leurs vies ?

Dans tous les conflits armés le droit international coutumier reconnaît le droit de tous les civils à toute l'aide nécessaire à leur survie, pourquoi alors laisser les civils Syriens à la merci d'un veto russe qui décide de leur survie, désormais deux fois par an [3] ? Cette situation est insupportable pour tou.tes les Syrien.nes concerné.es par la catastrophe humanitaire en Syrie. Nos parents sont là-bas, et nous vivons tous dans la crainte d'un veto russe qui mettrait fin à l'acheminement de l'aide humanitaire pour quatre millions de nos compatriotes.

Il nous semble important de rappeler ici que la majorité de ces personnes, qui viennent de toutes les régions de Syrie, ont déjà subi plusieurs déplacements forcés pour fuir les sièges, les famines provoquées, les bombardements, les arrestations, la torture et les disparitions forcées avant de se retrouver pris en piège dans ces camps. Iels ont été forcé.es de quitter leurs maisons, leurs villes et villages parce qu'un jour iels ont trouvé le courage d'oser le rêve d'une future Syrie démocratique qui protège ses citoyens et garantit leurs droits, quelles que soient leurs appartenances ethniques ou religieuses. Ce rêve d'un Etat de droit en Syrie leur a valu une répression sanglante d'un régime tyrannique secondé par les milices shiites libanaise, irakienne et surtout iranienne, soutenues par

l'aviation russe qui a détruit l'essentiel des infrastructures. Et vous n'êtes pas sans savoir que les Syrien.nes font face aujourd'hui au COVID, mais aussi au Choléra, maladies qui se propagent d'autant plus vite qu'il y a absence de vaccins et d'eau potable.

Cette catastrophe syrienne perdure depuis plus de 11 ans dans le silence le plus assourdissant de la communauté internationale, qui prend sa complexité pour excuse !

L'OIAC de l'ONU vient de publier son 3<sup>e</sup> rapport [4] qui rend le régime Assad responsable de l'attaque chimique de 2018 sur Douma. Dans son communiqué du 27.01.2023 [5], le Directeur général de l'OIAC, Fernando Arias dit « Le monde connaît désormais les faits - il appartient à la communauté internationale d'agir, à l'OIAC et au-delà ». La communauté internationale va-t-elle prendre les mesures nécessaires pour empêcher d'autres attaques chimiques, qui pourraient cette fois cibler la population dans le nord-ouest de la Syrie, dont beaucoup sont des survivants des attaques chimiques à Douma (2018), à Khan Cheikhoun (2017) et à al-Ghouta (2013) ?

Monsieur le Conseiller fédéral, dans votre discours du 12 janvier 2023 au Conseil de Sécurité à New York vous avez mentionné le passage suivant :

Notre Constitution suisse dit que « La force de la communauté se mesure au bien-être du plus faible de ses membres ». L'état de droit nous protège toutes et tous, que nous soyons un Etat petit ou grand, un individu fort ou faible.

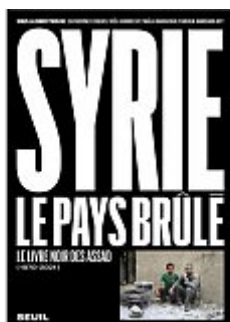
Pourtant il est évident qu'au sein de la communauté internationale les membres les plus puissants écrasent les plus faibles, et même les populations déracinées et dans le besoin, en particulier en usant abusivement du droit de veto, directement ou comme moyen de chantage, au sein du Conseil de Sécurité !

Aujourd'hui, nous demandons à la Suisse une action concrète et rapide pour rendre à l'aide humanitaire son humanité et pour empêcher que le droit international ne soit davantage bafoué en Syrie. Une action qui mette fin aux blocages politiques de l'aide humanitaire par les membres les plus puissants du Conseil de Sécurité !

En vous remerciant d'avance pour l'attention que vous porterez à cette lettre, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, nos salutations distinguées. (02.02.2023)

### **Co-signataires :**

Les organisations : UOSSM, Union des Organisations de Soins et Secours Médicaux, Syrian Network for Human Rights, Syrian Center for Legal Studies and Research, Revivre, association d'aide aux réfugiés syriens et aux détenus d'opinion en Syrie, Free Bar Association in Syrian Arab Republic, The Syrian Detainees Council



« Ce livre redonne une voix à celles et ceux que la dictature de Hafez puis Bachar al-Assad s'est employée, et s'emploie toujours, à faire taire en Syrie et ailleurs. »

---

## **P.-S.**

• A l'Encontre, le 3 février 2023 :

<http://alencontre.org/moyenorient/syrie/syrie-dossier-bachar-al-assad-le-boucher-en-majeste.html>

---

## **Notes**

[1] En 2014, le Conseil de Sécurité a autorisé l'acheminement transfrontalier de l'aide humanitaire via quatre passages dont Bab el-Haoua et Bab el-Salam au nord, Yaroubiyé au nord-est et Ramtha au sud de la Syrie (résolution 2165). En 2020 le nombre de passages autorisés a été réduit à un seul (résolutions 2504 et 2533).

[2] Le Camp Rukban a vu le jour en 2016 pour accueillir les 70'000 déplacé.es qui fuyaient la répression, ceci suite à la décision de la Jordanie de ne plus recevoir de réfugié.es syrien.nes. Depuis 2020, ils sont livré.es à elles/eux mêmes en l'absence de toute aide humanitaire transfrontalière. Aujourd'hui il n'en reste que 8'000 qui vivent dans des conditions inhumaines dans le désert !

[3] <https://snhr.org/blog/2023/01/09/russias-veto-blocking-un-cross-border-relief-aid-is-unlawful-and-its-only-aim-is-to-seize-un-relief-aid/>

[4] <https://www.opcw.org/sites/default/files/documents/2023/01/s-2125-2023%28e%29.pdf>

[5] <https://www.opcw.org/media-centre/news/2023/01/opcw-releases-third-report-investigation-and-identification-team>